

relation des malheurs occasionnés par cette guerre civile. Le récit contient les lignes suivantes :

« Actuellement, dans tous les villages, la coutume de noyer les filles est pratiquée par beaucoup de gens. On vient même à cette extrémité de noyer les garçons. »

Pour finir voici ce que dit un auteur très informé, M. Frédéric Hubert.

* * *

Le gouvernement chinois a réellement établi lui-même quelques orphelinats pour recueillir les pauvres petits êtres abandonnés par des parents dénaturés. Mais ces établissements se trouvent dans quelques villes clairsemées. Dans ce vaste empire de Chine, les distances sont immenses, et les parents ne peuvent ou ne veulent, le plus souvent, faire de grands voyages pour atteindre les lieux de refuge : c'est trop coûteux et trop fatigant.

« La superstition s'en mêle également et maintient la coutume, car en Chine on croit assez communément que la première fille seule est à conserver et n'apporte pas le malheur dans la famille. Les autres passent pour être des incarnations de mauvais génies. C'est pourquoi elles sont très fréquemment mises à mort dès leur naissance, sur le conseil des sorciers.

« En pareil cas, les missionnaires ont grand peine à obtenir qu'on les leur confie, vivantes, même contre un bon prix, et nous croyons que leur intervention est une des choses qui indisposent le plus les Chinois contre eux et contre tous les *diabes étrangers*, comme ils appellent généralement les Européens. »

AUX PRIÈRES

Sœur Marie de Sainte-Victoire, née Marguerite Moisan, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Marie-Léonie, née Georgine Desrochers, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Montréal.

Mme Joseph Ste-Marie, (née Patenaude), décédée à Chambly-Canton.